

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 36 juin 2007

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T



Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchèterie à Sillery et Rilly

Les déchèteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi .
Pour Sillery de 14 h à 18 h, et

mercredi matin de 9h à 12h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 12 FÉVRIER 2007

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GEORGETON Guy
MMES MENU Colette JUPIN Lisa HURÉ
Marie-José MAILLIET Nicole MRS FAYOLA
Fernand QUATRESOLS Denis BRIXON
Alain RULLAND Nicolas QUENARDEL
Michel JOREZ Denis M. BRIMONT Joël
ABSENTS : CLÉMENT Jean-Paul (pouvoir à M.
GEORGETON Guy) M. QUATRESOLS Gérald
M. DIOT Jean-Claude

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ADOPTE le projet présenté par la D.D.E.,
en ce qui concerne des travaux estimés à
173 910.00 € H.T. prévus en 2007, comprenant :

- la réfection de la chaussée rue de la Libération,
- la création de trottoirs avec structure, rue de Reims et rue de la Libération,
- renouvellement de l'éclairage public pour ces deux voiries.

- DÉCIDE

- de reconduire le poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} mars 2007, pour une durée de 3 mois.

- de créer, à compter du 1^{er} juin 2007, un poste de secrétaire de mairie à temps non complet, sur la base de 24 heures par semaine.

- de créer, à compter du 1^{er} juin 2007, un poste statutaire d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à temps non complet, sur la base de 21 heures par semaine.

- ENVISAGE la suppression des postes suivants :

- éducateur de jeunes enfants, poste à 17 heures hebdomadaires,

- secrétaire de mairie, poste à 28 heures hebdomadaires,

- adjoint administratif, poste à 17 heures hebdomadaires.

- DÉCIDE d'offrir à l'EARL GRIFFON Daniel, domicilié à Champfleury, exploitant de la parcelle achetée par la commune, des indemnités (Perte de revenu, fumure et arrière fumure).

- DÉSAFFECTE le chemin rural n°47 « dit du Presbytère »

- Accepte l'adhésion de communes au S.I.E.M., (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne), suite à la dissolution de petits Syndicats d'électricité.

Le Maire informe le conseil :

- Du tarif brocante qui est reconduit pour 2007 soit :

12 € les 5 mètres pour les particuliers

16 € les 5 mètres pour les professionnels.

- Du passage d'une fibre optique par France Télécom, de la rue de Chigny jusqu'à Montchenot

- D'une réunion fixée au 16 mars prochain à 9 h 15 pour le fleurissement du village.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 9 MARS 2007

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GEORGETON Guy
MMES JUPIN Lisa MAILLIET Nicole
MRS FAYOLA Fernand QUATRESOLS Denis
BRIXON Alain RULLAND Nicolas
QUENARDEL Michel
ABSENTS : MMES MENU Colette HURÉ Marie-José,
MRS JOREZ Denis (pouvoir à M. GEORGETON Guy)
CLÉMENT Jean-Paul BRIMONT Joël QUATRESOLS Gérald
DIOT Jean-Claude

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- PREND CONNAISSANCE de l'ouverture de l'offre du lot n° 2 – Charpente bois, qui a été déclaré fructueux suite à la mise en concurrence.

Ce lot est attribué à l'entreprise BÂTIMENT ASSOCIÉ pour un montant de 38 882.00 euros H.T.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché correspondant au lot retenu.

Le Maire informe le Conseil :

- du non exercice du Droit de Prémption Urbain sur les immeubles appartenant à :

M. BOUCHEROT Dominique, sis 5 rue de Puisieux,

L'Indivision QUATRESOLS, sis 4 rue de la Liberté.
- d'un devis informatique pour le secrétariat.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS 2007

ETAIENT PRESENTS : M. GEORGETON Guy MMES MENU Colette MAILLIET Nicole HURÉ Marie-José JUPIN Lisa MRS FAYOLA Fernand QUATRESOLS Denis BRIKON Alain QUENARDEL Michel CLEMENT Jean-Paul BRIMONT Joël JOREZ Denis ABSENTS : M. RULLAND Nicolas (pouvoir à M. BRIKON Alain) M. QUATRESOLS Gérald M. DIOT Jean-Claude

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Vote les comptes administratifs 2006, sous la présidence de MME MENU Colette, qui présentent la situation suivante :

COMMUNE ET LOTISSEMENT

Fonctionnement dépenses	478 740.99 € +
120 343.65 € =	599 084.64 €
	recettes 839 025.50 € +
120 343.65 € =	959 369.15 €

Investissement dépenses	114 491.77 €
	recettes 137 645.34 €

EXCEDENT GLOBAL DE 383 438.08 €

- Vote l'affectation des résultats 2006 :
COMMUNE :

Vu un excédent de fonctionnement de: 360 284.51 €
un solde d'exécution d'investissement de : 23 153.57 €
un reste à réaliser de travaux de: 3 000.00 €
affecte au compte 002 en fonctionnement: 360 284.51 €
001 en investissement 23 153.57 €

LOTISSEMENT :

Pas d'affectation du résultat, celui-ci étant à 0

- Approuve les comptes de gestion 2006 dressés par M. BERNANOCE, receveur de la commune

- Vote le budget primitif 2007 de la commune qui s'équilibre en recettes et dépenses :

fonctionnement à	855 641 €
investissement à	2 409 655 €

- Fixe les 4 taxes locales comme suit :

Soit	Taxe d'habitation	11.05 %
	Taxe foncier bâti	15.65 %
	Taxe foncier non bâti	7.67 %
	Taxe professionnelle	3.44 %

- Fixe, à compter du 1^{er} juillet 2007, les tarifs des concessions dans le cimetière comme suit :

15 ans en bordure d'allée	150 €
15 ans non en bordure d'allée	75 €
30 ans en bordure d'allée	250 €
30 ans non en bordure d'allée	125 €
30 ans columbarium	550 €

Important

Suite aux orages du Vendredi 25 mai dernier, d'importants débordements et refoulement du réseau eaux usées (tout à l'égout) se sont produits dans le bas de Ludes. Nous vous rappelons que les eaux de pluie ne doivent absolument pas être déversées dans le réseau de tout à l'égout.

Un contrôle sera effectué dans les propriétés et les contrevenants seront sévèrement verbalisés.

Informations diverses

Une paire de lunettes a été trouvée et déposée en mairie

Un petit lapin en tissu a été trouvé et déposé en mairie, il porte l'inscription suivante : « Gabriel, 12 août 2006 »

Dans le cadre des Flâneries musicales, un concert (violon et piano) sera donné en l'église de Ludes le mardi 10 juillet à 19h30.

N'oubliez pas de fermer la porte quand vous quittez le cimetière : les chiens ne doivent pas y accéder.



Fleurissement

Comme chaque année, quelques bonnes volontés ont garni les jardinières et massifs de la commune. Nous les en remercions ainsi que tous ceux qui participent à l'embellissement du village en : fleurissant leur façade, ou en nettoyant leur trottoir, ou en arrosant les plantations communales proches de leur domicile.

Quelques habitants sont particulièrement méritants puisqu'ils ont pris la responsabilité complète (plantation et entretien) de leur quartier, nous les félicitons.

Ponctuellement, nous organisons des séances d'entretien des massifs, nous les annoncerons par affichage à la mairie, à la boulangerie et à la

boucherie. N'hésitez pas à venir nous aider, même si vous ne pouvez vous libérer qu'occasionnellement.
Premier rendez-vous : samedi 9 juin, 9H15 en face de la boulangerie



« Les petits bouchons »

Les communes de Ludes et de Mailly accueillent les enfants de 2 ans, dans une structure subventionnée par la C.A.F et la M.S.A. Ce sont donc les enfants nés en 2005 qui seront concernés cette année.

Pour tout renseignement se précipiter avant le 15 juin à la mairie de Ludes ou à la structure : 3 rue Victor Hugo à Ludes.



Centre de loisirs de Sillery

La commune de Ludes, par l'intermédiaire de son CCAS (Centre communal d'action sociale), a signé une convention de partenariat avec le CCAS de Sillery pour accueillir les enfants habitant et recensés à Ludes. Ce centre de loisirs accueille les enfants de 4 ans à 12 ans et les ados de 13 à 16 ans pendant les vacances d'été (environ 10 juillet au 10 août), et les 4 à 12 ans pendant les mercredis et les petites vacances scolaires. Les tarifs sont différents suivant les activités et les régimes CAF, MSA et autres, le CCAS de Ludes prenant une part fixe des frais.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en Mairie pour remplir un dossier de pré-inscription. Les inscriptions définitives ayant lieu à la Mairie de Sillery.

Gendarmerie



Comme chaque année, la gendarmerie mène une opération « Tranquilité vacances ». Il vous suffit de prévenir la brigade la plus proche de votre domicile et de remplir un formulaire de renseignements dans lequel

vous indiquez votre adresse et la période de votre départ en vacances.

Une surveillance de votre domicile sera alors effectuée par la gendarmerie durant votre absence.

Vous pouvez retirer ce formulaire en mairie.



Personnes âgées

Dans le cadre du dispositif de la lutte contre la canicule, il appartient au maire de pouvoir recenser les personnes qui sont susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur en vue de leur porter conseil et assistance en cas d'alerte :

Recensement – des personnes âgées de 65 ans et plus
- des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- des personnes handicapées.

C'est pourquoi, si vous désirez être aidé(e), nous vous invitons à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. En cas de non réponse, nous considérerons que vous ne souhaitez pas être aidé(e).



UNE AVENTURE TOGOLAISE

Le Togo est un petit pays d'Afrique noire, situé sur la côte ouest entre le Bénin et le Ghana. Il s'étend sur 600 km de long et 120 km de large. Sa bande côtière sur l'Océan Atlantique lui permet de desservir le Burkina Faso, le Niger et une partie du Mali. La population du Togo est d'environ 5 millions d'habitants dont 80 % résident en milieu rural et 20 % à Lomé, la capitale. Cette population longtemps sous protectorat français parle notre langue couramment. L'enseignement se fait en français mais il existe plusieurs dialectes.

J'ai passé 3 semaines au Togo dans un village nommé Gbatopé. Il se situe à 40 km au nord de Lomé.

L'objectif de ce voyage était de construire une école avec 8 jeunes du Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment de Reims.

Les apprentis qui m'ont accompagnés ont entre 18 et 22 ans. Loin d'Internet et du téléphone portable (par manque de réseau). Ils ont dû s'adapter à une vie « rudimentaire ». C'est une expérience unique pour eux !

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec Solidarité Humaine, une ONG impliquée au Togo depuis une dizaine d'années. D'ailleurs, dans ce bourg, un dispensaire (une salle d'accouchement, une salle de consultation et une petite pharmacie), une bibliothèque et des sanitaires pour le lycée ont déjà été conçus par cette ONG, il y a 5 ans.

Notre souhait était de pouvoir partager notre savoir-

faire avec des artisans locaux pour la construction de cette école.

La construction de ce bâtiment plutôt qu'un autre paraissait indispensable. En effet, 40 % des togolais ont moins de 18 ans et tous sont demandeurs d'instruction.

Les élèves et les étudiants sont très respectueux et disciplinés envers leurs enseignants. Chaque matin, avant le début des cours, les couleurs sont levées et l'hymne national chanté dans la cour des écoles. Nous leur avons offert des fournitures scolaires.

Le relationnel tant professionnel qu'amical était formidable. Le togolais est une personne courtoise, reconnaissante et très sensible à notre travail en commun.

Ainsi, les villageois manquent souvent d'alimentation de base comme le riz et la farine de maïs. De plus, les soins hospitaliers sont restreints par la pénurie de médicaments. Beaucoup de nouveaux nés meurent d'infection par l'absence de traitement.

Nous avons pu aborder différents sujets avec les villageois comme l'organisation respective de nos communes, de nos écoles, de notre mode de vie, de notre métier...

Enfin, nous sommes revenus avec de très bons souvenirs malgré une température avoisinant les 45°. Le climat très chaud et humide nous a gênés pour travailler dans de bonnes conditions.

Cette expérience reste enrichissante, et nous pensons repartir au Togo dans 1 an pour un autre projet. D'ailleurs, nous continuons d'échanger avec nos (homologues) togolais.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site :

Adresse <http://togo2007.over-blog.com/>
Nicolas RULLAND

Collecte des déchets ménagers



C'est le printemps, n'oubliez pas : les pots et barquettes plastiques de fleurs doivent être jetés dans la poubelle bordeaux

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.

Déchets de soins.

Selon l'article R. 1335-2 du Code de la santé publique, les personnes en automédication sont responsables de l'élimination de leurs déchets de soins. Ces déchets, notamment les déchets médicaux piquants et coupants, présentent un risque pour les personnels manipulant les bacs et les déchets directement. C'est pourquoi le Sycodec met en place une collecte spécifique pour ce type de déchets.

Quels déchets? Tous les déchets piquants et coupants : aiguilles, seringues, cathéters...

Pas les déchets mous : pansements, cotons

Comment bénéficier de ce service gratuit? Vous devez vous inscrire; un formulaire d'inscription est disponible en déchèterie ou en mairie, ou sur le site internet www.sycodec.fr

Quel mode de collecte?

- chez vous, vous devez déposer vos déchets piquants et coupants dans un mini collecteur (à retirer en déchèterie)

- puis les mini collecteurs pleins doivent être déposés dans les déchèteries équipées d'armoires à déchets spéciaux. Le gardien vous remettra un bon de suivi de déchets

Demande de carte d'accès déchèterie

La carte d'accès aux déchèteries permet au gardien de vous identifier clairement comme habitant d'une commune adhérente au Sycodec. La carte devra être présentée au gardien lorsqu'il vous la demandera. Sans la carte, le gardien pourra vous refuser l'accès.

Obtention de la carte d'accès

Pour obtenir la carte, vous devez :

- Remplir un coupon que vous pouvez retirer en mairie
 - Fournir une photocopie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois
 - Envoyer le coupon réponse et les photocopies des documents à SYCODEC Plaine et Montagne Rémoise, mairie, 51500 RILLY la Montagne.
- Votre carte sera disponible en mairie sous 15 jours.

Parc naturel régional

Afin d'éviter le brûlage de matières plastiques nuisibles pour la santé et l'environnement, le Parc Naturel Régional vous propose de vous débarrasser gratuitement de vos housses d'emballage ainsi que des intercalaires thermoformés, en vue d'un recyclage total. La prochaine tournée se déroulera le jeudi 12 juillet 2007. Pour bénéficier de cette prestation, il vous suffit de prendre contact avec M. CAMBOULIVES au 03 26 59 44 44.

Comité « Ludes en fêtes »



Les 2 prochaines manifestations organisées par Ludes en fêtes sont :

- Sortie en bus à Nigloland le samedi 7 juillet pour la journée.
- Soirée festive et dansante vendredi 13 juillet.

Nous vous distribuerons toutes les informations et les bulletins d'inscription dans les boîtes aux lettres dès que les programmes seront validés